



GRILLES TARIFAIRES

Pour les maisons d'édition habituellement présentes sur le stand du BIEF

Matériel	Coût
Participation au titre (limitée à 10 titres)	55,00 €
1 demi-panneau (10 à 20 titres)	1 330,00 €
1 panneau (40 titres)	2 220,00 €
1 panneau + 1 bureau (40 titres)	2 830,00 €
1 badge exposant	75,00 €

Afin de favoriser la présence des plus petites structures éditoriales, le BIEF accordera, à titre exceptionnel, des remises pour cette édition 2020. Elles concernent les éditeurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 7 000 000 € :

- CA HT inférieur ou égal à 750 000 € => 100 % de remise
- CA HT entre 750 000 et 1 500 000 € => Remise de 50 %
- CA HT entre 1 500 000 et 7 000 000 € => Remise de 30 %
- CA HT supérieur à 7 000 000 € => Application de la grille tarifaire [sans remise]

Toutefois, le BIEF souhaite permettre au plus grand nombre de ses adhérents de participer à la Foire du livre de Francfort sur son espace collectif. La grille tarifaire ci-dessous s'applique pour toutes les maisons d'édition n'exposant habituellement pas sur le stand du BIEF :

Pour les groupes ou maisons d'édition ayant habituellement leur propre stand

Matériel	Coût
1 demi-panneau (10 à 20 titres)	1 729,00 €
1 panneau (40 titres)	2 886,00 €
1 panneau + 1 bureau (40 titres)	3 679,00 €
1 badge exposant	97,50 €

Les groupes ou marques souhaitant réserver 3 panneaux/bureaux (ou plus) se verront accorder une remise de 7 %

NB : Tous les éditeurs inscrits bénéficieront gratuitement de l'ensemble des fonctionnalités de la foire virtuelle dont les détails seront donnés par les organisateurs début juillet.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Vous pourrez vous inscrire dès **mardi 23 juin** en vous connectant à notre site Internet www.bief.org.

Les inscriptions se dérouleront comme suit :

- Ouverture des inscriptions : **23 juin 2020**
- Vous devez renseigner uniquement la partie « Inscription administrative » (partie 1/4) et la valider
- Clôture des inscriptions : **lundi 13 juillet**

Attention ! Vous ne pourrez plus vous inscrire après cette date. Vous aurez toutefois la possibilité de nous contacter pour modifier ou annuler votre réservation jusqu'au **vendredi 31 juillet**.

Les étapes suivantes seront à renseigner à partir du lundi 24 août :

- Inscription des titres (partie 2/4),
- Livraison des ouvrages / demande d'enlèvement (partie 3/4)
- Demande de badges (partie 4/4)

NB : Si vous souhaitez ajuster votre commande de badges à ce moment-là, merci de nous contacter, nous nous chargerons de faire les modifications.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous ne manquerons pas de vous adresser un message en temps utiles pour vous informer de procéder à la finalisation de votre inscription.